

Hulot désenchainé

Baptiste Campion, Thomas Lemaigre

Ce fut assurément un beau « coup » médiatique. En annonçant sa démission du poste de ministre français de la Transition énergétique et solidaire lors d'une interview en direct le 28 août sur France Inter et sans avoir prévenu personne, pas même le président Emmanuel Macron, Nicolas Hulot a soigné sa sortie.

Par ce geste plus spectaculaire que véritablement inattendu, le désormais ex-ministre dit avoir voulu mettre les enjeux écologiques sous les feux des projecteurs afin de provoquer une prise de conscience dans l'opinion. Force est de constater qu'il n'y a que partiellement réussi. Si ce départ d'une figure emblématique du gouvernement français a été beaucoup commenté, peu de ces commentateurs semblent avoir fait l'effort d'écouter véritablement ce qu'a dit Hulot dans sa complexité¹ avant de passer à une autre polémique.

En effet, à côté des innombrables salutations de la « sincérité » ou du « courage » du personnage, l'essentiel des réactions s'est focalisée sur les implications politiques à court terme. Dans la majorité, on regrette cette

démission tout en soulignant que le ministre était à l'origine de petites avancées qui, mises toutes ensemble étaient significatives (abandon de l'aéroport de Notre-Dame des Landes, interdiction du glyphosate à horizon 2022, initiation de la fin programmée de l'exploitation des hydrocarbures d'ici 2040, etc.).

De son côté, l'opposition, requinquée par l'affaire Benalla² durant l'été, s'est surtout focalisée sur les insuffisances de l'action gouvernementale en matière de climat (l'interdiction du glyphosate n'est pas inscrite dans la loi, le nucléaire est toujours d'actualité, la France ne tiendra pas ses engagements des accords de Paris sur le climat, etc.). Et d'expliquer ces insuffisances par l'incompatibilité fondamentale qu'il y aurait entre l'écologie d'un côté et de l'autre le « macronisme », son « néolibéralisme » ou son « mondialisme » jupitérien (biffer la mention inutile suivant votre parti préféré).

2 | Du nom d'Alexandre Benalla, garde du corps du président de la république, mis en examen cet été sous différents chefs d'accusation à la suite de ses agissements lors de manifestations à Paris le 1^{er} mai 2018. Cette affaire a mis en lumière certains dysfonctionnements de l'Élysée et mené à la suspension des débats parlementaires sur la révision constitutionnelle lancée par le président Macron.

1 | L'entretien peut être réécouté dans son intégralité à l'adresse suivante : <https://bit.ly/2N1In4M>.

Le problème, c'est que Nicolas Hulot n'a pas dit tout cela. Ou pas vraiment, pas que. Ce que dénonce le ministre sortant n'est pas Emmanuel Macron (auquel il dit loyalement conserver « toute son admiration »), mais une attitude plus globale de la société dans son ensemble, dont les institutions politiques ne seraient qu'un reflet. L'opposition et les « écologistes patentés » n'ont d'ailleurs pas été épargnés dans ses déclarations, accusés de bloquer le peu qui était créé par pur jeu politicien. Là où une partie de la classe politique française voit une occasion de gloser sur les impasses de la politique du gouvernement en place, qui prouveraient par défaut la supériorité de ses solutions à elle, Nicolas Hulot a pointé d'importantes questions politiques et culturelles qui dépassent de très loin ces clivages.

Si on hésitera fortement avant de considérer l'actuel gouvernement français comme étant « écologiste » — la thématique n'est structurante ni dans les promesses de campagne ni dans les actions du gouvernement en dehors de quelques déclarations symboliques fortes³ —, force est de constater que sur un an d'exercice du pouvoir, son bilan en la matière, quoique critiquable, n'a pas à rougir face à l'action des gouvernements précédents. Depuis le célèbre « la maison brule et nous regardons ailleurs » lancé par Jacques Chirac au sommet de Johannesburg en 2002, les prédécesseurs d'Emmanuel Macron ont comme lui fait de grandes déclarations symboliques, engrangé quelques succès (comme les accords de Paris à l'issue de la Cop21 pour François Hollande, et quelques avancées du

« Grenelle de l'environnement » pour Nicolas Sarkozy⁴), mais sont également à l'origine de très nombreux renoncements et reculades⁵. Et si l'on prend un peu plus de recul, on ne peut que remarquer que le cas de Nicolas Hulot est presque banal. Les ministres de l'Environnement sont parmi les moins « durables » au sein des gouvernements de la V^e République, depuis le premier d'entre eux, Robert Poujade, qui a tenu onze mois (en 1973-1974) dans ce qu'il avait qualifié de « ministère de l'impossible ». À l'exception notable de Ségolène Royal, ils ont tous plus ou moins été poussés vers la sortie entre un et deux ans après leur nomination⁶, à la suite de la multiplication de camoufflets et l'impossibilité de mener une politique environnementale cohérente du fait des pressions du reste du gouvernement, des élus locaux et de différents groupes d'intérêts⁷ — bref ce qu'Alain Éraly qualifiait déjà chez nous il y a quinze ans de « pouvoir enchainé ».

Le point commun à ces exemples est le décalage flagrant entre les intentions affichées qui témoignent d'une prise de conscience progressive, mais réelle, par les dirigeants des enjeux environnementaux et les décisions concrètes

4| Voir le bilan plus que mitigé dressé en 2010 par les ONG du Réseau action climat, <https://bit.ly/2Mp2Nik>.

5| Par exemple l'abandon de l'écotaxe avant son entrée en vigueur ou l'assouplissement des règles d'exploitation économique des zones montagneuses pour Hollande, ou la remise en cause des quotas de pêche, l'opposition à la directive européenne sur la protection des sols ou l'autorisation du pesticide Cruiser pour Sarkozy.

6| Brice Lalonde, Corinne Lepage, Dominique Voynet, Yves Cochet, Roseline Bachelot, Nelly Olin, Jean-Louis Borloo ou Delphine Bathot, pour ne parler que des plus récents et des plus connus.

7| Quand ceux-ci ne réclament pas directement la « tête » du ministre, comme l'ont constamment fait les associations de chasseurs pour obtenir le départ de Dominique Voynet (qui démissionnera, mais en raison du rejet de sa réforme de la politique de l'eau). Chez nous, pensons aux attaques très violentes de la Fédération des transporteurs routiers contre Isabelle Durant.

3| Comme le fameux « Make our planet great again » lancé à Donald Trump s'en prenant aux recherches sur le climat et se retirant des accords de Paris ou... la nomination de Nicolas Hulot avec le titre de ministre d'État.

qui privilégient systématiquement la résolution de problèmes, bien réels au demeurant, de court terme. L'emploi immédiat et le soutien à des secteurs économiques jugés importants ont généralement une priorité supérieure aux questions environnementales perçues comme plus diffuses, plus lointaines, voire secondaires dès lors qu'elles ont des implications concrètes sur la vie quotidienne, alors qu'il faut répondre aux attentes des électeurs. Comme le soulignait Hulot dans son interview, ces arbitrages sont difficiles et ne sont pas illégitimes : il est important que chaque citoyen puisse avoir un emploi rapidement, tout comme il est important de préserver des filières économiques solides.

C'est tout le problème du combat environnemental, en particulier lorsqu'il concerne des questions dites « globales⁸ » comme le climat : il impose des transformations concrètes dans la vie quotidienne d'aujourd'hui pour améliorer les choses plus tard, et souvent ailleurs. C'est psychologiquement et culturellement difficile à accepter. Pour prendre un exemple simple, pourquoi devrais-je renoncer à conduire les enfants à l'école en voiture chaque matin pour empêcher de lointains Bangladais d'être chassés de chez eux par la montée des eaux, alors que l'usine automobile établie

près de chez moi menace de fermer ? Même en étant sensibilisés aux enjeux environnementaux, nous sommes tous porteurs de telles contradictions parce qu'il est souvent difficile de mettre en cohérence ses aspirations (à un monde plus écologique, plus respectueux, plus égalitaire) et ses habitudes.

« La responsabilité est collective », a souligné l'ancien ministre, et concernerait donc autant l'ensemble de la société et des institutions françaises que le seul gouvernement Macron⁹. Le problème n'est pas un choix de personne, mais bien un choix de société. Si une personne emblématique et charismatique peut éventuellement faire franchir « des petits pas » comme l'ont (quand même) montré les quinze mois passés par Nicolas Hulot au gouvernement, son action restera insuffisante si l'ensemble des citoyens et des institutions ne sont pas prêts à évoluer et/ou attendent une évolution qui soit tout à la fois indolore et décrétée par un responsable-sauveur. En d'autres termes, les politiques environnementales devraient refléter une volonté sociale large. Or « je suis seul », a dit plusieurs fois un Nicolas Hulot découragé. Pourquoi l'est-il ? Comment faire pour qu'il ne le soit plus ?

La principale leçon que nous pouvons tirer de cette démission est donc politique, au sens fort du terme. Et elle vaut pour presque tous les pays de l'Union européenne, à commencer par la Belgique où les questions de transition écologique sont absentes des agendas des partis aux affaires et

8 | C'est-à-dire dont les effets se font ressentir à une échelle de temps et/ou d'espace dépassant de loin les environs immédiats du comportement incriminé. Si une usine rejette ses déchets dans une rivière, cela va surtout avoir des effets sur les environs immédiats de l'usine et ce qui se trouve en aval. C'est un problème local « simple » puisqu'il « suffit » de cesser ou filtrer les rejets pour améliorer la situation. Le réchauffement climatique est global : il ne va pas faire plus chaud dans les communes où on rejette plus de gaz à effets de serre, causes et conséquences étant séparées de milliers de kilomètres et de dizaines d'années. Un tel problème est plus difficile à résoudre parce que changer uniquement mon comportement ne changera pas ma situation, il faut que mes semblables partout sur le globe en fassent autant.

9 | On peut ici faire allusion à deux décisions-cadres importantes annoncées pour septembre et sur lesquelles la France semble se diriger très en deçà de ce qu'elle pourrait faire : la Stratégie nationale bas carbone et la Programmation pluriannuelle de l'énergie. Voir « Climat : Macron en marche arrière », <https://bit.ly/2wbFpib>.

sont si écartelées entre les différents niveaux de pouvoir et compétences ministérielles qu'elles en sont purement et simplement devenues inopérantes¹⁰. Comment mobiliser la population pour des changements en profondeur de nos modes de vie sur fond de politiques de droite qui dérèglent à nouveau le marché du travail et bousculent encore la protection sociale ? Comment concilier dans un contexte démocratique les aspirations de court terme (avoir un emploi, une vie décente et confortable, l'accès à des biens et services) et les impératifs environnementaux de long terme (préserver la biodiversité, limiter le réchauffement climatique), toutes légitimes ? Comment répondre transversalement à des crises qui s'aggravent et débordent sur tous les enjeux de court terme alors que l'action politique, l'appareil d'État et la société civile sont organisés « en silo » ? Comment permettre aux dirigeants d'oser des politiques de long terme¹¹ ? Dès lors, comment construire un consensus social sur les enjeux environnementaux permettant d'éviter une remise en cause systématique des avancées aux premiers toussotements de divers groupes d'intérêts, ou à l'échéance du prochain scrutin ?

À ces questions, le ministre sortant donne aussi des bribes de réponse, éventuellement malgré lui, dans la confusion qu'il entretient entre éco-

logie politique et politiques de l'environnement. Électron libre d'une écologie politique hexagonale dispersée et fracturée, il n'est pas particulièrement emblématique des nombreuses remises en question civilisationnelles de l'écologie politique quand elle entend réinventer nos rapports au temps, au travail, à l'argent, à la liberté ou au progrès technique. Il en est même si peu porteur que l'on comprend mal comment nombre de commentateurs, y compris en Belgique ou dans la galaxie verte, ont pu poser la question aux écologistes de savoir s'il est possible de faire de l'écologie en politique, y compris avec les partis verts. Si Daniel Cohn-Bendit avait voulu reprendre le strapontin en train de tiédir et avait fini par jeter le gant à son tour, alors cette question eût été d'actualité. Mais pas à l'occasion de la démission de Hulot.

Nicolas Hulot semble certes sincèrement préoccupé par l'aspect social des risques environnementaux, auxquels sont exposées les nations de façon très inégalitaire, les groupes sociaux et les individus. Mais c'est vraisemblablement son écologie politique réductionniste qui l'a fait négliger d'aller conquérir le soutien des ministres en charge des thématiques sociales pour s'en faire des alliés dans les rapports de force qu'il a noués, typiquement avec le ministre de l'Agriculture.

Porteuse de cette confusion, l'interview/annonce de Hulot rate en partie le coche et peut laisser sur sa faim. Certes il pointe avec brio, légitimité et pertinence à quel point nos régimes démocratiques libéraux avancés, aussi bien nationaux qu'europpéen, ne sont pas à la hauteur des défis de plus en plus nombreux qui s'empilent à un terme de plus

10 | S'il en était besoin, rappelons l'incapacité de la Belgique à rendre dans les temps ses engagements en vue de la Cop21 en raison de défauts de coordination entre les différents niveaux de pouvoir, ou l'ingénierie amphigourique nécessaire (et pas suffisante) pour faire avancer les questions environnementales dans les écoles francophones (gestion des établissements, contenus des programmes de cours, cantines, référentiels des métiers dans le qualifiant, etc.).

11 | Voir à ce sujet l'intéressant article de V. Lucchese, « La démission de Nicolas Hulot souligne notre incapacité à penser le futur », Usbek & Rica, 28 août 2018, <https://bit.ly/2woSdmx>.

en plus court¹². Mais il ne propose malheureusement aucune orientation sur la nature des changements de régime à amorcer, la transition qu'il dessine est restée un chemin très incertain. Avec une telle approche du quoi et du comment, il a peut-être contourné l'écueil de passer pour le donneur de leçons de service, mais toute conviction politique est-elle réductible à un « petit évangile » comme celui que notre ministre libérale de l'Énergie reproche à Écolo ? Mais Hulot a du coup renoncé à une bonne partie de la puissance de feu de son geste et l'onde de choc qu'il a laissée, vue d'un futur proche, ressemblera sans doute à celle d'un pétard mouillé.

Au moins l'on se souviendra que cela aura été un « non politique » qui aura exprimé avec tant de conviction les contradictions dans lesquelles nos systèmes démocratiques sont enferrés. Nous n'avons pas souvenir que l'un des démissionnaires précédents ait à ce point mis en lumière les goulets d'étranglement culturels liés à l'écologie, goulets qui sont justement en train de se resserrer.

12 | « Face au réchauffement climatique, la fenêtre de tir est très étroite », interview du climatologue Jean Jouzel, <https://bit.ly/2K1PPLM>.